



## Les matinées du jeudi

Cycle de conférences  
dans le cadre du PRSE2

18 juin  
2015

# ET SI ON PARLAIT SANTÉ-ENVIRONNEMENT ?

Ce cycle de conférences s'adresse à toute personne concernée par le champ santé-environnement : citoyens, professionnels et/ou bénévoles des secteurs sanitaire, socio-éducatif et environnemental. Quatre conférences pour mieux comprendre et pour agir.

## Conférence-débat

suivie d'un buffet apéritif  
9h30-12h30



### > Comprendre les impacts de l'environnement sur notre santé.

Aude Lacourt, chercheur post-doctoral épidémiologiste à l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (ISPED), Université de Bordeaux.

### > Les citoyens nuisent-ils à l'état de santé de l'environnement ? L'état de l'environnement nuit-il à la santé des citoyens ? De l'enchevêtrement des préoccupations environnementales et sanitaires des Français.

Eric Pautard, sociologue au Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS).

Une conférence proposée  
par GRAINE Aquitaine  
et l'Ireps Aquitaine



Participation gratuite  
Inscription obligatoire

## Inscriptions ↩

En ligne sur : <https://goo.gl/FpaZbo>

## Contact ↩

Anne Troquart - GRAINE Aquitaine - 05 56 88 19 07  
[anne.troquart@graine-aquitaine.org](mailto:anne.troquart@graine-aquitaine.org)

Sandrine Hannecart - Ireps Aquitaine - 05 56 33 34 10  
[s.hannecart@ireps-aquitaine.org](mailto:s.hannecart@ireps-aquitaine.org)

## Lieu ↩

Maison Ecocitoyenne  
Quai Richelieu, 33000 Bordeaux



## Tramway ↩

Tram ligne A et C  
arrêt Porte de Bourgogne



## Les matinées du jeudi

*Cycle de conférences  
dans le cadre du PRSE2*

A VOS  
AGENDAS !

**Petite enfance et environnement intérieur : mieux comprendre pour agir**  
17 septembre 2015 (9h30-12h30)

**Comprendre les risques émergents : l'exemple des nanomatériaux**  
15 octobre 2015 (9h30-12h30)

**De l'espace public à l'espace privé : agir sur la qualité de l'air intérieur**  
26 novembre 2015 (9h30-12h30)

Les matinées du jeudi sont soutenues par l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine,  
la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Aquitaine  
et le Conseil régional d'Aquitaine